

Faites de 2013 un succès. Le nouveau décret.

Le décret, paru le 31 janvier dernier, offre un relai de croissance inédit :

● Les modules EUROPEENS bénéficient d'un BONUS 10% sur le tarif d'achat

Profitez de la tendance du marché :

La demande des maîtres d'ouvrage va être fortement influencée par le bonus, adaptez votre offre dès aujourd'hui

Proposez une meilleure rentabilité des projets :

10% de bonus sur le tarif d'achat pendant 20 ans
= 2 années de production en plus !

Tarif intégration
+10% bonus
= 34,75 cts €/kWh

Augmentez votre chiffre d'affaires, générez plus de marge :

Le bonus européen vous permet de valoriser vos projets et la gamme Centrosolar de modules certifiés européens à des prix compétitifs est un véritable atout pour développer votre marge

● De belles perspectives pour l'intégration 0 à 9kWc

Elargissez votre clientèle :

Le tarif d'intégration 0 à 9kWc ne fait plus la distinction de type de bâtiments. De belles perspectives de rentabilité pour les investisseurs professionnels !

Type d'installation			Tarif d'achat entre le 1 et le 31/01/13 en c€/Wc	Tarifs d'achat entre le 1/02 et le 31/03/13 en c€/Wc
Résidentiel	Intégration	0 à 9 kWc	31,59	31,59
		9 à 36 kWc	27,64	-
	Intégration simplifiée	0 à 36 kWc	18,17	
		36 à 100 kWc	17,27	
Enseignement ou santé	Intégration	0 à 9 kWc	21,43	31,59 → + 47%
		9 à 36 kWc	21,43	
	Intégration simplifiée	0 à 36 kWc	18,17	
		36 à 100 kWc	17,27	
Autres bâtiments (agricoles, commerciaux, industriels, etc)	Intégration	0 à 9 kWc	18,58	31,59 → + 70%
	Intégration simplifiée	0 à 36 kWc	18,17	
		36 à 100 kWc	17,27	